
Projet pédagogique centre de loisirs 2020-2021

1- Les finalités éducatives de l'association

L'association Pôle Pyramide a pour but de :

- Accompagner et faciliter la vie de la famille dans son quotidien.
- Lutter contre les formes d'isolement de la personne.
- Permettre à chacun de se réaliser et de s'épanouir dans son environnement social.
- Permettre et accompagner l'individu à prendre ses responsabilités individuelles, collectives et avoir les moyens d'exercer sa citoyenneté.
- Accompagner et soutenir les initiatives collectives et fédératrices des habitants sur tout le territoire

Pour ce faire, le centre social développe un accueil collectif de mineurs, qui a une activité péri et extra-scolaire.

Le centre de loisirs accueille des enfants de 2 ans et 9 mois scolarisés à 11 ans.

Les enfants sont accueillis en favorisant les groupes d'âge.

2- Les objectifs pédagogiques, leur mise en vie :

a. Accueillir tous les enfants

Objectifs opérationnels :

- Respecter la différence (culturel, culturelle, physique, géographique, sociale...) de chaque individu.
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein de la structure.
- Prendre en compte l'évolution familiale des enfants.
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

Moyens spécifiques en raison de la crise sanitaire :

- Un espace dédié à chaque groupe
- Instaurer des temps de parole plus importants pour libérer les appréhensions des enfants.
- Présenter les gestes barrière de façon ludiques.

b. Respecter une organisation de journée répondant aux besoins et aux rythmes de l'enfant

Objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de choisir, proposer et organiser sa journée, en fonction de ses besoins et de ses émotions.
- Aménager les espaces de vie et le fonctionnement de la structure (en respectant les protocoles sanitaires).
- Permettre aux enfants de découvrir des activités sportives, culturelles et technologiques variées et adaptées.
- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie et l'acquisition d'une bonne hygiène de vie.

Moyens spécifiques en raison de la crise sanitaire :

- Adapter les journées type en incluant les gestes barrière.
- Varier les propositions d'activités pour tenir compte des besoins des enfants tout en tenant compte des contraintes liées au protocole.
- Proposer des espaces ludiques respectant le protocole sanitaire (matériel individuel plutôt que collectif).

c. Permettre aux enfants de s'exercer à la citoyenneté

Objectifs opérationnels :

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Permettre à l'enfant d'être acteur de son quotidien au sein de la structure.
- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement et au devenir de la planète.
- Sensibiliser à la différence physique, culturelle et culturelle.
- Favoriser la participation active des enfants dans la vie du centre de loisirs.

Moyens spécifiques en raison de la crise sanitaire :

- Favoriser les jeux et temps de communication entre enfants et entre enfants et animateurs.
- Sensibiliser de façon ludique aux mesures d'hygiène à respecter.

d. Développer des actions en lien avec les familles et les partenaires

Objectifs opérationnels :

- Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'association en partageant différents temps et en intégrant les actions proposées par celle-ci ou en proposant des actions nouvelles.
- Développer les actions partenariales avec d'autres associations et structures.
- Favoriser le lien entre les différents secteurs du centre social Pôle Pyramide par rapport aux publics accueillis.
- Renforcer les liens avec les partenaires locaux.
- Sensibiliser aux outils informatiques et technologiques.

Moyens spécifiques en raison de la crise sanitaire :

- Développer les échanges virtuels avec les autres structures.
- Faire des vidéos, lettres... pour les familles, personnes « fragilisées » de la commune...
- Favoriser les présentations de rendu d'activités sur facebook pour les familles.

3- Organisation du centre de loisirs pour atteindre nos objectifs

- Inscription des enfants à la journée pendant les vacances.
- Inscription des enfants à la journée ou en demi-journée les mercredis.
- Inscriptions anticipées des enfants sur les différents temps d'accueil du centre de loisirs.
- Organisation de séjours courts ou de séjours de vacances.
- Aménagement des espaces d'accueil et d'activités correspondant au rythme de vie et aux besoins affectifs de l'enfant.
- Une journée type est mise en place pour chaque groupe d'âge.
- Utilisation au maximum de l'aspect ludique dans les propositions faites aux enfants.
- Réunions d'équipe hebdomadaire.
- Proposition d'ateliers découverte sur différents temps de la structure.

4- Actions développées pour répondre à ces objectifs

- C'est toi qui choisit (projet sur le choix et la participation des enfants).
- Tableau des responsables.
- Les 10 minutes partageons les technologies
- Sieste et réveil échelonné.
- Tri sélectif.
- Responsables éco citoyens.
- Inter centres virtuels.
- Partenariats (crèche, PUV, centres de loisirs, associations locales...) virtuels.
- Participation au projet annuel de la commune.
- Accompagner les projets des enfants.

- Sondages sur des sujets d'actualité.
- Découverte de notre environnement local géographique.
- Projet d'accueil pour enfants en situation de handicap.
- Projet d'espaces de jeux.

5- Evaluation

Des réunions de bilan en équipe se feront une fois par période de vacances à vacances sur les différents temps d'accueil et une fois par semaine durant les vacances.

Elles ont pour but :

- D'évaluer les objectifs pédagogiques.
- D'échanger sur des difficultés et proposer des solutions.
- D'informer sur les activités et le fonctionnement du centre.
- De se former sur des thématiques utiles au fonctionnement quotidien.

Les animateurs devront mettre en place un système d'évaluation en direction de leur groupe pour les activités qu'ils auront faites avec celui-ci sur la vie en groupe, les activités...

Les animateurs en formation auront deux suivis individuels de formation et des fiches d'auto évaluation à remplir pour mesurer l'évolution de leur stage pratique.

Des rencontres avec les partenaires permettront d'analyser le travail fait en commun.

5 – Environnement et matériel

Locaux à disposition :

- Salles du centre de loisirs
- Gymnase (sur réservation)
- Cours de l'école
- Salle de motricité
- Salle du foyer (sur réservation)
- Salle des fêtes (sur réservation)
- Salle plurivalente et salle arts plastique de l'école (sur réservation)
- Salles du pôle socioculturel.
- Salles municipales (sur réservation)

Matériel à disposition :

- Se reporter aux fiches régies affichées dans les locaux.

6 – Partenaires :

- Associations sportives locales
- Associations culturelles locales
- Conseil municipal d'enfants
- MARPA

- Pôle petite enfance.
- Ecoles maternelle et élémentaires
- Festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg en Bresse.
- Centres de loisirs de la CA3B